

Gland, le 1^{er} septembre 2017

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 31 août 2017**

Présidence : M. Patrick VALLAT

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 23 relatif à l'assainissement du bruit dans le secteur "Avenue du Mont-Blanc";
- ouï le rapport de la Commission technique chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder le crédit de CHF 1'300'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'300'000.-.

*"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".*

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Patrick VALLAT

Karine TEIXEIRA FERREIRA